

Afrique de l'Ouest – Communauté européenne
10^e FED
Document de stratégie régionale et programme indicatif régional
pour la période 2008-2013

RESUMÉ

La région «Afrique de l'Ouest» concernée par la présente stratégie couvre les quinze pays de la CEDEAO et la Mauritanie. Il s'agit d'une région qui compte douze PMA sur seize pays¹, avec un PIB par habitant faible et des indicateurs sociaux de base inférieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Elle regroupe des pays très différents sur les plans économique et politique. Leurs économies sont centrées sur les produits de base, sont sensibles aux chocs externes et reflètent le niveau de pauvreté important de la région. En matière économique, le Nigeria et, dans une moindre mesure, la Côte d'Ivoire et le Ghana représentent un poids important dans la région. Sur le plan politique, les situations vont de l'instabilité aux démocraties consolidées et fonctionnelles.

Dans ce contexte, deux organisations régionales ont été mandatées en matière d'intégration économique en Afrique de l'Ouest et sont, de ce fait, responsables de l'exercice de programmation du 10^e FED - l'UEMOA d'une part, qui regroupe les pays monétairement intégrés de la zone CFA et dont le processus d'union économique est plus avancé, et la CEDEAO d'autre part, dont les pays de l'UEMOA sont un sous-ensemble, qui constitue, par son traité et les avancées dans sa mise en œuvre, l'institution de référence pour l'intégration en l'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, la CEDEAO est également mandatée pour mener la négociation de l'accord de partenariat économique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne, en collaboration avec l'UEMOA.

La programmation régionale du 9^e FED s'est faite une année après celle des pays de la région; cela a eu pour conséquence que les priorités régionales telles que l'intégration économique n'ont été que partiellement (faiblement) prises en compte dans les programmes des pays.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du 9^e FED, l'analyse a montré la pertinence des axes stratégiques choisis au niveau régional (intégration économique et commerce, facilitation des transports, etc.) mais fait également apparaître l'urgente nécessité de faciliter cette mise en œuvre par l'utilisation de procédures visant l'appui de type budgétaire et le renforcement des capacités.

Cette stratégie propose une vision globale cohérente et intégrée, qui analyse, à partir des caractéristiques régionales, les contraintes et leurs interactions aux niveaux national et régional. La stratégie régionale repose sur le projet d'intégration économique de l'UEMOA et de la CEDEAO et la mise en œuvre de l'APE, sur l'identification claire des enjeux et l'identification des contraintes qui freinent le développement des organisations régionales et l'efficacité de leur action politique et économique de soutien à la croissance et de prévention et gestion de crises. Les domaines de concentration envisagés dans le programme indicatif

¹ Les pays non-PMA sont le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria.

sont: l'approfondissement de l'intégration régionale, l'amélioration de la compétitivité et la mise en œuvre de l'accord de partenariat économique; enfin, la consolidation de la bonne gouvernance et de la stabilité régionale.